Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné

Nom : Gerboulet

Prénoms : Jean Marie Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 689

Classe de mobilisation : 1900

ÉTAT CIVIL.

Né le 6 février 1880, à St Georges d'Espéranche canton d Heyrieux, département d Isère, résidant à St Georges canton d Heyrieux département d Isère, profession d cultivateur fils d Emmanuel et de Jane Guichard Marie Madeleine, domiciliés à St Georges, canton d Heyrieux, département d Isère

N° 26 de tirage dans le canton d Heyrieux

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, sourcils châtains, yeux châtains, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale

Taille : 1 m. 63 cent. Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.

MARQUES PARTICULIERES :

Degré d'instruction : générale (1). 3 militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon dispensé art. 22 soutien de famille

Compris dans la 1re partie de la liste du recrutement cantonal (___e portion).

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 99e Régiment d'Inf.ie — NUMÉRO au répertoire du corps.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Rég.t d'Inf.ie de Vienne 294 / Lyon Bourgoin 5194

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé le 11 Novembre 1901 N. M. 3337 arrive au Corps et soldat de 2e classe Ordonnateur. En congé le 28 Septembre 1902 Certificat de bonne conduite « Accordé »

Hôpitaux : Blessé et evacué le 26 Sept.bre 1914 a l'hôpital civil a Bordeaux sorti le 15 janvier 1915 Au dépot de convalescents N° 32 a la Cote d'Andre du 16 janvier 1915 au 6 Mai 1915 - 3 mois de convalescence

Campagnes contre l'Allemagne : 1re D.t : du 12 août 1914 au 25 Septembre 1914 ; 2me D.t : du 26-9-1914 au 6 août 1915 ; 3me D.t : du 7 août 1915 au 15 Octobre 1915

Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale - Désert insoumis du 1er août 1914 Arrêté au corps le 12 août 1914 Proposé pour une pension de retraite de 6e classe n° Cp Inscription Matricule du corps dans l'armée active "Fort de la Cne Sple de réf. de Vienne du 1er mai 1915".

Campagne contre l'allemagne du 12 août 1914 au ___ 1915.

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 248 / 34

A accompli une 1re période d'exercices dans l 99e régiment d'Infanterie du 4 mars au 31 mars 190?

A accompli une 2e période d'exercices dans l 99e Régiment d'Infanterie du 9 Avril au 5 Mai 1911

Passé dans l'armée territoriale le

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le

Dans l'armée active. Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

A LA SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou Résidence.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1er Novembre 1904	1er Novembre 1914	1er Novembre 1920	1er Novembre ~~1926~~
		1er OCTOBRE	1er OCTOBRE 1921	1er OCTOBRE 1928

Versé à la Réserve de 1re ligne avec Gratification pour chacune des 5e catégories par Dépêche Ministérielle du 16 octobre 1918. Campagne contre l'Allemagne du 12 août 1914 au 16 octobre 1918

Blessures : Fracture du coude droit par balle le 27 Septembre 1914 à Fouencourt.

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné

Nom : Gerboulet

Prénoms : Jean Marie Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 689

Classe de mobilisation : 1900

ÉTAT CIVIL.

Né le 5 février 1880, à St Georges d'Espéranche (canton d' Heyrieux, département d' Isère), résidant à St Georges (canton d' Heyrieux, département d' Isère), profession d' cultivateur, fils d' Emmanuel et de Jane Guichard Marie Madeleine, domiciliés à St Georges (canton d' Heyrieux) département d' Isère

N° 26 de tirage dans le canton d' Heyrieux

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, sourcils châtains, yeux châtains, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale

Taille : 1 m. 63 cent. Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.

MARQUES PARTICULIERES :

Degré d'instruction : générale (1). 3 ; militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon dispensé art. 22 soutien de famille

Compris dans la 1re partie de la liste du recrutement cantonal (___e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé le 14 Novembre 1901 N.M. 3337 arrivé au Corps et soldat de 2e classe (cadet soldat). En congé le 20 Septembre 1902 Certificat de bonne conduite « Accordé »

Gerboulet 1900-689

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 16e Régiment d'Inf.ie — NUMÉRO au répertoire du corps.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Rég.t d'Inf.ie de Vienne, 2449 — Dépôt Bourgoin, 2494

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er Novembre 1904

Rappelé à l'activité par suite de la Mon Gle - (Décret présidentiel du 1er août 1914) Dirigé au corps le 12 août 1914 Proposé pour une pension de retraite de 6e classe) ne Co hors Contribasse 12 mai 1915). Campagne contre l'allemagne du 12 août 1914 au 16 octobre 1915.

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 2449 — 344

A accompli une 1re période d'exercices dans l 99e régiment d'Infanterie du 4 mars au 31 mars 190[illegible]

A accompli une 2e période d'exercices dans l 99e Régiment d'Infanterie du 9 Avril au 5 Mai 1911

Passé dans l'armée territoriale le

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le

Sorti à la Réserve pour 1 an Gratification pour chacune 5e catégorie par Dion Oncle du 16 octobre 1915. Campagne contre l'Allemagne du 12 août 1914 au 16 octobre 1915. Blessures: Fracture du coude droit par balle le 27 septembre 1914 à Fouraucourt.

A accompli une période d'exercices dans l

du au

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

(A LA SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.)

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou Résidence.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1er Novembre 1904	1er Novembre 1914 — 1er OCTOBRE	1er Novembre 1920 — 1er OCTOBRE 1921	1er Novembre 1926 — 1er OCTOBRE 1928

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.

(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.

(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)